

DOCUMENT À FOURNIR LORS D'UNE INSCRIPTION POUR LES PERSONNES EN PROVENANCE DE L'EXTÉRIEUR DU CANADA | QUÉBEC

- **CITOYEN CANADIEN** | Certificat de naissance
- **RÉSIDENT PERMANENT DU CANADA** | Carte de résident permanent
- **VISITEUR** | Visa du visiteur ou fiche du visiteur
- **DEMANDEUR D'ASILE** | Document du demandeur d'asile
- **RÉFUGIÉ** | Approbation de la demande d'asile
- **TRAVAILLEUR TEMPORAIRE** | Permis de travail valide
- **ÉTUDIANT TEMPORAIRE** | Permis d'études pour formation de 6 mois et +

Ces documents sont obligatoires lors de votre inscription, et ce, même si vous êtes en provenance d'une école secondaire du Centre de services scolaire des Mille-Îles.

PERMIS | DOCUMENTS IRCC

- Permis de travail valide
- Permis d'études valide
- Preuve de demande de renouvellement du permis, s'il y a lieu
- Certificat de sélection du Québec (CSQ)
- Certificat d'acceptation du Québec (CAQ)
- Carte de résident permanent
- Document MIFI (francisation), s'il y a lieu
- Document d'évaluation comparative de scolarité

À PRÉVOIR | AUTRES DOCUMENTS PERTINENTS

- Une pièce d'identité prouvant votre identité (certificat de naissance ou document officiel prouvant l'identité de naissance de son pays d'origine)
- Deux preuves de résidence au Québec
- Relevé de notes ou diplôme, s'il y a lieu